

## Atelier 3B

# Gestion des « communs » et justice socio-environnementale Management of the "Commons" and Socio-environmental Justice

**Vendredi 9 avril 2021, 9h30 à 10h30**  
**Friday, April 9, 2021, 9:30 to 10:30**

**Présidence :** Dan Furukawa Marques, Université Laval

### **Le droit du/des commun(s) contre et par-delà la propriété : enjeux théoriques et limites pratiques.** Lisiane Lomazzi, UQAM

Depuis une quarantaine d'années, le phénomène d'accaparement privatif des richesses — au cœur de la dynamique d'accumulation du capitalisme depuis ses origines — s'est accentué sous l'effet conjugué de la mondialisation financière et des politiques néolibérales. Les luttes contre la dépossession menées à travers le monde ont donné naissance à un mouvement revendiquant la gestion commune des ressources nécessaires à la production et à la reproduction sociales : les communs. Ces expérimentations sociales et politiques locales contribuent activement au renouvellement de la réflexion sur la propriété qui, en dépit du fait d'être une institution centrale du capitalisme, a été relativement peu étudiée en dehors des études juridiques. Dans cette communication, pour comprendre la remise en cause de l'idéologie propriétaire par les communs, nous commencerons par présenter brièvement les principaux arguments mobilisés pour légitimer l'appropriation privée. Ensuite, nous aborderons les deux grandes orientations stratégiques présentes dans la réflexion sur la propriété des communs à savoir, d'une part, l'inflexion de la propriété privée à travers la mobilisation de la notion de faisceau de droits et, d'autre part, le dépassement de la propriété, afin de donner à voir leur contribution à la justice sociale et environnementale.

### **Recomposition des territoires et innovations sociales dans les sites du patrimoine mondial naturel de l'UNESCO : quand les communautés de la réserve de faune du Dja au Cameroun se lèvent contre les injustices environnementales.** Fernande Abanda Ngono, UQO, Jacques L, Boucher, UQO, Loum Ndiaga, UQO

Cette communication présente un des résultats d'une recherche doctorale en sciences sociales appliquées sur la portée territoriale de l'inscription des espaces naturels habités dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle entend décrire, en partant du cas de la réserve de faune du Dja une aire protégée du bassin du Congo, les dynamiques de recompositions territoriales impulsées par cette politique internationale de conservation de la nature et les actions générées par les communautés qui habitent ces territoires patrimonialisés pour s'affranchir des cadres territoriaux imposés par l'UNESCO et l'État camerounais. Dans une première partie, nous poserons les assises théoriques et contextuelles de la recherche, en jetant le regard sur les concepts de patrimonialisation, recomposition des territoires et innovation sociale. Ceci dans le but de montrer la pertinence de les questionner dans le contexte des sites du patrimoine mondial habités. Ensuite, nous présenterons la réserve de faune du Dja, en faisant sa sociohistoire notamment celle de son appropriation ancestrale précoloniale, celle de sa construction coloniale et enfin celle de son « enclousement » à travers sa « patrimonialisation ». Enfin, nous décrirons les nouveaux arrangements organisationnels émergeant des communautés locales, qui témoignent du dépassement des attributs imposés par la patrimonialisation et donc de l'innovation sociale.

**Le capital en commun? Autonomie politique et autonomie financière au Bâtiment 7.**  
Sylvain A. Lefèvre, UQAM, David Grant-Poitras, UQAM

Situé dans le quartier populaire de Pointe Saint Charles à Montréal, le Bâtiment 7 (B7) est un centre multiservice autogéré par et pour la communauté. Un pôle de services et d'activités artistiques, culturelles, sociales et politiques regroupe aujourd'hui une épicerie solidaire, une brasserie, un lieu d'accueil pour les jeunes, un espace santé ainsi que des ateliers collaboratifs. Au-delà d'être un espace de services, cette propriété collective vise à créer un écosystème d'expérimentation et d'apprentissage pour promouvoir l'autonomie, l'interdépendance, la complémentarité et le partage de ressources. Dès la phase de démarrage, plusieurs fondations privées ont été sollicitées, parmi lesquelles quatre ont répondu positivement à l'appel. Comment un projet aux inspirations autogestionnaires, libertaires et se situant explicitement dans la mouvance des communs, en vient à chercher du soutien auprès de fondations privées? En contrepartie, comment comprendre que ces fondations soutiennent pleinement la mission d'une telle initiative, tout en respectant son autonomie? Notre communication vise à éclairer les conditions de possibilité sociales, économiques et politiques, d'une telle collaboration, tout comme sa mise à l'épreuve par la crise de la COVID-19, qui a fait voler en éclat les agendas et actions prévus. Cette communication s'appuie sur les premiers résultats d'une recherche partenariale en cours, conduite avec les fondations subventionnaires et des actrices et acteurs du B7.